

ISSOIRE AVIATION

Société Anonyme au Capital de 100.000 Francs

Siège Social:

Aérodrome d'Issoire-le-Broc

B. P. n° 7 - 63501 ISSOIRE

Tél. (73) 89-01-54

ISSOIRE, le 15/ 05/ 82

BULLETIN SERVICE ~~A~~ N° 18

Classement

IMPERATIF

APPAREILS CONCERNES

Avions WASSMER WA 51, 52 et 54 tous numéros de série

DELAI D'APPLICATION

Un an ou 100 H. de vol à compter de la date de parution du présent B.S.

1 - OBJET : Renforts métalliques sous Empennage Horizontal Mobile

2 - PROCEDURE :

Le bulletin-service N° 11 I.A. attirait l'attention des utilisateurs sur l'existence fréquente de criques sur les renforts métalliques sous l'E.H.M.

A présent, l'existence de criques importantes sur la totalité des appareils que nous, avons examinés, nous amène à rendre obligatoire l'application de la modification majeure N° 31 sur tous les appareils WA 51, 52 et 54.

L'application de cette modification renforce la zone concernée et supprime la nécessité de l'inspection systématique de cette zone toutes les 100 H. de vol.

Prendre contact avec la Société ISSOIRE-AVIATION, afin de définir un rendez-vous pour l'application de cette modification.

Prévoir un délai d'immobilisation de l'avion d'environ une semaine.



Approbation J.G.A.

le 29 Juin 1982



Page
1 / 1